



Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup tenue le 19 décembre 2016, à 20 h, au lieu ordinaire des séances de ce Conseil, situé au 10, rue du Saint-Rosaire.

**Sont présents :**

Monsieur	Gilles Couture, maire
Mesdames	Manon Belzile, conseillère Marie-Hélène Caron, conseillère
Monsieur	Claude Boucher, conseiller

**Sont absents :**

Messieurs	Marco Morin, conseiller Bertrand Thériault, conseiller
-----------	---

**Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.**

**Est aussi présente :** Madame Sylvie Samson, directrice générale

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance débute par un mot de bienvenue de monsieur Gilles Couture, maire. Madame Sylvie Samson directrice générale, fait fonction de secrétaire.

2016-12-329

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Claude Boucher  
appuyé par Mme Manon Belzile  
et résolu

Que l'ordre du jour soit adopté tel quel :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Administration générale
  - 3.1 Offre de services pour des services professionnels — Forfait téléphonique avocats
  - 3.2 Mandat pour services professionnels — Exercice de l'équité salariale
  - 3.3 Demande pour l'obtention gratuite des salles Horizon et Aux Quatre-Vents — Chevaliers de Colomb
4. Sécurité publique, réseau routier et hygiène du milieu
  - 4.1 Autorisation de dépenses — Gestion, Eau, égouts et loisirs
  - 4.2 Aide financière pour l'amélioration du chemin Taché Ouest — Année 2016
  - 4.3 Aide financière pour l'amélioration du 3e Rang du Sud-du-Lac, du chemin du Lac Saint-François et de la route de Saint-Pierre
  - 4.4 Achat d'un ordinateur pour l'usine de filtration
  - 4.5 Demande de M. David April — Enlèvement de la neige
5. Aménagement, urbanisme et développement
  - 5.1 Création d'un comité de suivi du plan d'action de la politique familiale et des aînés
  - 5.2 Budget de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup
  - 5.3 Demande d'aide financière — Pavillon Durocher Inc.
6. Loisirs et Culture
  - 6.1 Fête de Noël - Paiement de factures
7. Ressources humaines, formation et rencontres
  - 7.1 Engagement d'un animateur en loisirs et préposé aux communications par intérim
  - 7.2 Engagement d'un opérateur de machinerie et d'un préposé aux infrastructures
  - 7.3 Engagement d'un préposé à la glace
8. Période de questions
9. Clôture de la séance

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**



3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

2016-12-330

3.1. **OFFRE DE SERVICES POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS - FORFAIT TÉLÉPHONIQUE AVOCATS**

**CONSIDÉRANT** l'offre de services transmis par **Moreau Avocats inc.** pour des consultations juridiques "Premières lignes" au cout de 500 \$ annuellement;

**CONSIDÉRANT** l'offre de services transmis par **Marceau Soucy Boudreau Avocats** également pour des consultations juridiques "Premières lignes" mais au cout de 400 \$ annuellement;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. Claude Boucher  
appuyé par Mme Marie-Hélène Caron  
et résolu

D'octroyer le mandat pour les services de "Premières lignes" à la firme **Marceau Soucy Boudreau Avocats** pour l'année 2017 au cout de 400 \$.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2016-12-331

3.2. **MANDAT POUR SERVICES PROFESSIONNELS - EXERCICE DE L'ÉQUITÉ SALARIALE**

**CONSIDÉRANT** la soumission reçue de l'entreprise **ÉQT4, Service-conseil en ressources humaines**, pour réaliser l'exercice d'équité salariale pour la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup;

**CONSIDÉRANT** l'obligation pour notre Municipalité de faire cet exercice étant donné le nombre d'employés de notre Municipalité;

**CONSIDÉRANT** le travail déjà réalisé par la directrice générale, soient les travaux pour l'équité salariale en 2001 puis le maintien par la suite;

**CONSIDÉRANT** la modification de plusieurs postes au niveau de notre municipalité, il est opportun de refaire l'exercice au complet;

**CONSIDÉRANT** également la création de nouveaux postes de travail;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Mme Marie-Hélène Caron  
appuyé par M. Claude Boucher  
et résolu

De mandater l'entreprise **ÉQT4** pour effectuer l'exercice complet de l'équité salariale pour la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup. La valeur de ce service est évaluée à 3 025,00 \$ plus les taxes applicables, basée sur 12 catégories et 13 employés. Le service nous est offert au cout de 225 \$ par catégorie et 25 \$ par employé.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2016-12-332

3.3. **DEMANDE POUR L'OBTENTION GRATUITE DES SALLES HORIZON ET AUX QUATRE-VENTS - CHEVALIERS DE COLOMB**

De prêter gratuitement les salles Horizon et Aux Quatre-Vents au Conseil 6703 des Chevaliers de Colomb de Saint-Hubert pour le brunch annuel au profit de la Fabrique de Saint-Hubert qui se tiendra le 22 janvier 2017.

Il est proposé par Mme Manon Belzile  
appuyé par M. Claude Boucher  
et résolu



De prêter gratuitement les salles Horizon et Aux Quatre-Vents au Conseil 6703 des Chevaliers de Colomb de Saint-Hubert pour le brunch annuel au profit de la Fabrique de Saint-Hubert qui se tiendra le 22 janvier 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE, RÉSEAU ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

2016-12-333

4.1. AUTORISATION DE DÉPENSES - GESTION, EAU, ÉGOUTS ET LOISIRS

Il est proposé par M. Claude Boucher  
appuyé par Mme Manon Belzile  
et résolu

D'autoriser les dépenses ci-après décrites, et ce, même s'il n'y plus de crédits de prévu à même ces postes budgétaires :

No. de l'item	Poste budgétaire	Description	Cout	Budget 2016	Solde disponible
1	02 11000 970	Subv. et dons - élus	275 \$	1 000 \$	0 \$
2	02 70130 649	Pièces & acc. loisirs : cafetière, affiches interdiction fumer, etc.	500 \$	800 \$	0 \$
3	02 41200 526	Réfection usine eau	3 549 \$	5 000 \$	0 \$
4	02 41200 670	Imprimante usine eau	246 \$	525 \$	66 \$
5	02 41500 521	Réfection égouts Taché Ouest	6 225 \$	800 \$	0 \$
6	02 32000 526	Moteur plaque vibrante Honda	488 \$	1 200 \$	426 \$
7	02 33000 525	Ent. machinerie hiver	5 000 \$	43 000 \$	- 1000 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2016-12-334

4.2. AIDE FINANCIÈRE POUR L'AMÉLIORATION DU CHEMIN TACHÉ OUEST - ANNÉE 2016

**ATTENDU** que le 27 juillet 2016, le Ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports nous a informés qu'il nous accordait une subvention maximale de 80 000 \$ pour des travaux d'amélioration du chemin Taché Ouest;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Mme Marie-Hélène Caron  
appuyé par Mme Manon Belzile  
et résolu

**QUE** le conseil municipal de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup approuve les dépenses qui s'élèvent à un montant de 86 968,43 \$ pour les travaux exécutés sur le chemin Taché Ouest pour un montant subventionné de 80 000, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

**QUE** les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin Taché Ouest, chemin dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



2016-12-335

**4.3. AIDE FINANCIÈRE POUR L'AMÉLIORATION DU 3E RANG DU SUD-DU-LAC, DU CHEMIN DU LAC SAINT-FRANÇOIS ET DE LA ROUTE DE SAINT-PIERRE**

**ATTENDU** que le 5 octobre 2016, le Ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification, nous a informés qu'il nous accordait une subvention maximale de 13 000 \$ pour des travaux d'amélioration du 3<sup>e</sup> rang du Sud-du-Lac, du chemin du Lac Saint-François et de la route de Saint-Pierre;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. Claude Boucher  
appuyé par Mme Manon Belzile  
et résolu

**QUE** le conseil municipal de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup approuve les dépenses qui s'élèvent à un montant de 81 938,71 \$ pour les travaux exécutés sur le du 3<sup>e</sup> rang du Sud-du-Lac (5 593,77 \$), sur le chemin du Lac Saint-François (60 210,75 \$) et sur la route de Saint-Pierre (16 134,19); pour un montant subventionné de 13 000, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

**QUE** les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin du 3<sup>e</sup> rang du Sud-du-Lac, sur le chemin du Lac Saint-François et sur la route de Saint-Pierre; chemins dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2016-12-336

**4.4. ACHAT D'UN ORDINATEUR POUR L'USINE DE FILTRATION**

**ATTENDU** la complexité des besoins en informatique pour l'usine de filtration;

**ATTENDU** que le système actuel a besoin d'être renouvelé;

**ATTENDU** la soumission révisée effectuée par l'entreprise **Servlinks Communication** au montant de 1 665,85 \$ plus un montant de 760,00 \$ pour l'installation d'un disque supplémentaire incluant la main-d'oeuvre, faisant un total de 2 425,85 \$ excluant les taxes;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Mme Manon Belzile  
appuyé par Mme Marie-Hélène Caron  
et résolu

D'accepter la soumission de **Servlinks Communication** et d'autoriser l'achat d'un système informatique plus l'installation d'un disque supplémentaire, pour le cout total de 2 425,85 \$ plus taxes. Cette résolution abroge et remplace la résolution 2016-11-292.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2016-12-337

**4.5. DEMANDE DE M. DAVID APRIL - ENLÈVEMENT DE LA NEIGE**

Courriel de madame Émilie Plourde et monsieur David April, propriétaires de l'immeuble situé au 6 rue du Saint-Rosaire nous demandant l'autorisation de déposer la neige de leur cour dans la cour arrière de l'édifice municipal, car il n'y a aucun autre endroit sur leur terrain où se serait possible de le faire.

Suite à une discussion concernant les difficultés pour les immeubles de ce secteur de procéder au déneigement,

Il est proposé par Mme Manon Belzile  
appuyé par Mme Marie-Hélène Caron  
et résolu



Que la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup autorise les propriétaires, madame Émilie Plourde et monsieur David April de l'immeuble situé au 6 rue du Saint-Rosaire, à transporter leur neige sur notre terrain. Ce transport de neige devra être fait de façon à ne pas nuire au libre passage à pied et en véhicule de toute sorte sur le stationnement de l'édifice.

Les propriétaires de l'immeuble situé au 6, rue du Saint-Rosaire seront tenus responsables de tous dommages qui pourraient être causés par le transport de leur neige.

De plus, il est entendu que la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup pourra mettre fin à cette entente en tout temps, peu importe la raison, que ce soit pour une trop grande accumulation de neige, plaintes du MDDELCC, etc.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

## 5. **AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

2016-12-338

### 5.1. **CRÉATION D'UN COMITÉ DE SUIVI DU PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES AINÉS**

**CONSIDÉRANT** l'importance d'assurer le suivi de la mise en œuvre du plan d'action de la politique familiale et des aînés;

Il est proposé par M. Claude Boucher  
appuyé par Mme Marie-Hélène Caron  
et résolu

Que les personnes suivantes soient mandatées pour faire partie du comité de suivi du plan d'action de la politique familiale et des aînés :

- Madame Manon Belzile, conseillère municipale et responsable des questions familles et aînés, agira à titre d'élue responsable du dossier et devra assurer le suivi auprès du conseil municipal. (Son mandat se terminant en 2017, elle pourra être remplacée par la nouvelle personne chargée des questions familiales et des aînés si elle n'est pas réélue);
- Madame Vanessa Soucy, animatrice en loisirs et préposée aux communications, sera la personne mandatée pour travailler quotidiennement à l'avancement et à la coordination des actions mises en place. Elle aura également pour mandat de convoquer le comité de suivi et d'offrir son soutien professionnel aux organismes responsables et partenaires;
- Madame Josée Ouellet, directrice générale de la Coop solidarité Santé Saint-Hubert, sera responsable des actions en lien avec les améliorations de services de soins de santé de proximité;
- Madame Geneviève Richard, madame Émilie Potvin et monsieur Édouard Soucy, représenteront la population et les organismes dans lesquels ils sont impliqués;
- Mesdames Hélène Plourde et Arlète Thibault représenteront les aînés.

Tous les membres du comité auront pour mandat d'assurer le suivi et de soutenir la réalisation des actions lors du processus de mise en œuvre du plan d'action, d'être en communication avec les organismes responsables et partenaires, d'ajuster ou modifier au besoin les actions et de justifier les raisons pour lesquelles des actions seraient abandonnées.

Ce comité devra avoir une à deux rencontres par année au minimum pendant les trois ans de réalisation du plan d'action.

Que le Conseil municipal appuie la formation de ce comité de suivi de la politique familiale et des aînés et son mandat.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**



2016-12-339

**5.2. BUDGET DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-HUBERT-DE-RIVIÈRE-DU-LOUP**

Il est proposé par Mme Manon Belzile  
appuyé par M. Claude Boucher  
et résolu

Que la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup accepte les prévisions budgétaires de l'Office municipal d'Habitation de Saint-Hubert tel qu'approuvé par la Société d'Habitation du Québec dont le déficit total pour 2017 est de 7 377 \$ nous faisant un montant à payer de 738 \$. (10 % du déficit approuvé par la S.H.Q.).

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2016-12-340

**5.3. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - PAVILLON DUROCHER INC.**

Correspondance de madame Pauline Dumont présidente du Conseil d'administration du Pavillon Durocher inc. nous demandant une aide financière pour l'année 2017. Madame Dumont nous a également transmis divers documents nous informant sur leur organisme, leur mode de fonctionnement et les raisons qui motivent cette demande.

Il est proposé par Mme Marie-Hélène Caron  
appuyé par M. Claude Boucher  
et résolu

Que la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup informe madame Pauline Dumont présidente du Conseil d'administration du Pavillon Durocher inc. que nous acceptons de leur accorder une aide financière de 4 000 \$ pour l'année 2017. Ce montant est prévu au budget 2017 et leur sera versé vers le mois d'avril 2017.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**6. LOISIRS ET CULTURE**

**6.1. FÊTE DE NOËL - PAIEMENT DE FACTURES**

Ce sujet est reporté.

**7. RESSOURCES HUMAINES, FORMATION ET RENCONTRES**

2016-12-341

**7.1. ENGAGEMENT D'UN ANIMATEUR EN LOISIRS ET PRÉPOSÉ AUX COMMUNICATIONS PAR INTÉRIM**

**CONSIDÉRANT** le congé de maternité de notre animatrice en loisirs et préposée aux communications;

Il est proposé par M. Claude Boucher  
appuyé par Mme Manon Belzile  
et résolu

Que monsieur Vincent Bernard soit engagé comme animateur en loisirs et préposée aux communications par intérim durant le congé de madame Vanessa Soucy. Son mandat va débiter vers la mi-janvier 2017 et ses conditions de travail sont celles stipulées dans la convention en vigueur pour le poste (mêmes conditions que celles du technicien d'intervention en loisirs).

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**



2016-12-342

**7.2. ENGAGEMENT D'UN OPÉRATEUR DE MACHINERIE, JOURNALIER ET PRÉPOSÉ AUX INFRASTRUCTURES**

Il est proposé par M. Claude Boucher  
appuyé par Mme Manon Belzile  
et résolu

Que monsieur Guy Saint-Pierre soit engagé comme opérateur de machinerie, journalier et préposé aux infrastructures. Ses conditions de travail sont les mêmes que celles qu'il reçoit présentement comme opérateur de machinerie lourde.

En début d'année 2017, une description de tâches pour ce nouveau poste sera élaborée et des travaux pour l'équité salariale seront effectués. Ceci n'aura pas d'effet pour une baisse de salaire mais pourra occasionner, s'il y a lieu, un gel de salaire.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**7.3. ENGAGEMENT D'UN PRÉPOSÉ À LA GLACE**

Ce sujet est reporté.

**8. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire répond aux différentes questions posées par les personnes présentes.

2016-12-343


**9. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

À 21 h 10, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par monsieur Claude Boucher conseiller.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

*En signant le procès-verbal, le maire, monsieur Gilles Couture est réputé avoir approuvé et signé chacune des résolutions.*

  
Gilles Couture  
maire

  
Sylvie Samson  
directrice générale

